



COMMISSION DES COUPES DU VAR

Procès-Verbal n° 10

Réunion du : **Jeudi 10 février 2022**

Président de séance : **M. Jean Paul RUIZ**

Présents : **MM. Jean Pierre FRANCESCHINI – Joseph SALUZZO**

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
- 5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

TIRAGES DES COUPES DU VAR SENIORS / U17 / U16

Tirages effectués par Mme Nathalie COGGIA, Directrice Administrative, en présence des membres la Commission des Coupes du Var : M. Jean Paul RUIZ (Vice-Président), M. Jean Pierre FRANCESCHI et M. Joseph SALUZZO ainsi que M. André VITIELLO (Secrétaire Général), M. Gérard IVORA (Comité de Direction), M. Gilles WEGMANN (Commission de Discipline), M. Cédric PEREZ YALONSO (Président de l'AS SIGNES) et M. Pascal MICHAUD (arbitre).

COUPE DU VAR SENIORS 1/4 DE FINALE

***A jouer le 27 Mars 2022
ou en semaine après accord des deux clubs***

ST CYR A.S. 1 / GARDIA CLUB 2 ou ASPTT TOULON 1 / GARDIA CLUB 2
AS SIGNES F.C. 1 / STE MAXIME AS 2
HYERES F.C. 3 / F.C. ROCBARON 1
C.A. ROQUEBRUNOIS 1 / RC LA BAIE 1



COUPE DU VAR U17

1/8 FINALE

A jouer le 1^{er} Mai 2022
ou en semaine après accord des deux clubs

S.C DRAGUIGNAN 1 / EFC FREJUS ST RAPHAEL 1
LE PRADET U.S 1 / SC NANSAIS 1
HYERES F.C. 1 / U.S VAL D'ISSOLE 1
RACING F.C. TOULON 2 / SP CLUB TOULON 1
ST MANDRIER 1 / HYERES ASPTT 1
F.C. PUGETOIS 1 / LORGUES ET. S. 1
ASPTT TOULON 1 / LA VALETTE U.A. 1
STE MAXIME AS 1 / MAR VIVO AV. S. 1

COUPE DU VAR U16

1/4 DE FINALE

A jouer le 17 Avril 2022
Ou en semaine après accord des deux clubs

SOLLIES FARLEDE / LORGUES ET. S.
ENT. COEUR DU VAR / SP CLUB TOULON ou ENT. COEUR DU VAR / HYERES F.C.
EFC FREJUS ST RAPHAEL / LA VALETTE U.A.
RACING F.C. TOULON / US CARQUEIRANNE CRAU ou MAR VIVO AV. S. / US CARQUEIRANNE CRAU

RAPPEL PLANNING DES COUPES

Coupe du Var U19	½ Finale : 17 avril 2022 Finale : 19 juin 2022
Coupe du Var U18	¼ Finale : 17 avril 2022 ½ Finale : 01 mai ou le 26 mai 2022 Finale : 19 juin 2022
Coupe du Var U17	1/8 ^{ème} Finale : 1 ^{er} mai 2022 ¼ Finale : le 26 mai 2022 ½ Finale : 05 juin 2022 Finale : 19 juin 2022
Coupe du Var U16	¼ Finale : 17 avril 2022 ½ Finale : 01 mai ou 26 mai 2022 Finale : 19 juin 2022
Coupe du Var U15	1/8 ^{ème} Finale : 17 avril 2022 ¼ Finale : 01 mai ou 26 mai 2022 ½ Finale : 05 juin 2022 Finale : 19 juin 2022
Coupe du Var U14	1/8 ^{ème} Finale : 17 avril 2022 ¼ Finale : 01 mai ou 26 mai 2022 ½ Finale : 05 juin 2022 Finale : 19 juin 2022

Prochaine réunion sur convocation

Le Président de séance : Jean Paul RUIZ